

REGLES DE ST. AUGUSTIN.

Vous êtes dans la Communauté des Sœurs,
vous observerez les choses suivantes, que nous
vous vous ordonnons :

ART. I.

De la fin de l'Institut de la Congrégation.

Aimez Dieu avant toutes choses, et puis
votre prochain, car ce sont les principaux
commandemens qui vous ont été donnés de
Dieu.

ART. II.

De l'union des Sœurs.

Soyez parfaitement unies dans la maison
que vous habitez. N'ayez qu'une âme et
qu'un cœur en Dieu, car c'est pour cela que
vous êtes associées.